

Éditorial

Les incidences de la « rigueur »



Le nouveau plan d'économies annoncé par le Premier ministre lundi 7 novembre aura des conséquences sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail des fonctionnaires en général et notamment des enseignants.

Les mesures concernant le relèvement de la TVA et le blocage des plafonds de l'impôt sur le revenu entraîneront une augmentation des taxes et impôts et donc une baisse inégale de pouvoir d'achat.

La réduction supplémentaire de 500 millions d'euros du budget de l'État 2012 et la diminution d'un milliard d'euros par an de ce même budget à partir de 2013, et au moins jusqu'en 2016, entraîneront, notamment par les suppressions de postes qu'elles engendreront, de nouvelles aggravations des conditions de travail.

Sans compter le blocage de nos salaires qui risque de se prolonger sur une bonne partie de cette période.

Ce n'est pas de nature à rendre plus attractif le métier d'enseignant. Mais cela fait longtemps que ce n'est plus une priorité.

Marc GENIEZ

Élections professionnelles



Le bilan des élections professionnelles qui se sont déroulées du 13 au 20 octobre 2011 traduit un immense fiasco .

C'est d'abord **l'effondrement de la participation** par rapport aux précédentes élections, encore plus forte pour le scrutin du Comité Technique Ministériel (38,54 % contre environ 62 % en 2008).

La principale raison doit en être recherchée dans **diverses irrégularités** et dans **une cascade de dysfonctionnements** techniques (listes de candidats et listes d'électeurs affichées hors délais dans certains établissements scolaires, collègues absents des listes électorales, électeurs n'ayant pas reçu d'identifiant et n'ayant pas pu en obtenir par la procédure de secours, impossibilité de récupérer le mot de passe, problèmes de connexions liés au logiciel JAVA, etc) privant **des dizaines de milliers d'électeurs de leur droit de vote.**



De plus, 13 000 enseignants et personnels administratifs du second degré affectés dans l'enseignement supérieur ont été exclus des listes électorales .

Ces irrégularités et dysfonctionnements ont privé la liste « Union pour l'École Républicaine », à qui il a manqué 1 614 voix, d'obtenir un siège et d'être représentée au Comité Technique Ministériel.

(Voir suite en page 2)

Départ en retraite

Bien que les services de l'État n'aient pas été très explicites sur les modalités de la mise en place de la dernière mouture de la réforme des retraites, avançant l'âge légal de départ à 62 ans pour la génération 1955, il semblerait que l'accélération se fasse progressivement selon le rythme suivant :



Année de naissance	Départ en retraite après la réforme Woerth	Départ en retraite avec les nouvelles mesures annoncées par François Fillon
1952	60 ans et 8 mois	60 ans et 9 mois
1953	61 ans	61 ans et 2 mois
1954	61 ans et 4 mois	61 ans et 7 mois
1955	61 ans et 8 mois	62 ans
1956	62 ans	62 ans



(Suite)

C'est la raison pour laquelle **nous avons adressé un recours au ministre demandant l'annulation de cette élection**, étape indispensable avant toute saisine du tribunal administratif.

Les autres composantes de l'Union pour l'École Républicaine ont fait de même tout comme SUD-éducation.

Pour les élections aux **CT académiques**, l'Union pour l'École Républicaine obtient 5 sièges et la FAEN seule obtient un siège en Guadeloupe.

Concernant les résultats des CAPN, les mêmes dysfonctionnements ont été constatés avec les mêmes incidences sur les résultats.

Enfin, **concernant les CAPA**, il est difficile de comparer les résultats avec ceux de 2008 puisque le SNCL présentait des candidats dans le cadre de listes d'Union dans 7 académies en 2011 alors qu'il se présentait partout et seul en 2008.

Si, s'étant déroulées dans des conditions aussi scandaleuses, ces élections étaient validées, elles conforteraient le caractère anti-démocratique des lois du 20 août 2008 et du 5 juillet 2010 découlant des « accords de Bercy » que nous avons toujours condamnés.

Nous ne laisserons pas une parodie de démocratie nous empêcher de défendre nos métiers et les personnels qui nous font confiance.

Vous trouverez **sur notre site les résultats des élections au CT Ministériel et aux différentes CAPN**.

Répartition des postes offerts aux Capes et Capet

I) CAPES :

Le nombre total de postes offerts au titre de la session 2012 au concours externe, au troisième concours et au concours interne de recrutement de professeurs certifiés en vue de l'obtention du Capes est fixé à 4 847 pour le concours externe, à 62 pour le troisième concours et à 648 pour le concours interne.

La répartition se fait comme suit :

Capes externe : 4 847

Arts plastiques : 180
Documentation : 157
Éducation musicale et chant choral : 100
Histoire et géographie : 580
Langue corse : 1
Langue des signes française : 3
Langue basque : 1
Langue bretonne : 2
Langue catalane : 1
Langue créole : 4
Langue occitane- langue d'oc : 4



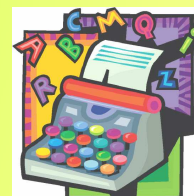
Allemand : 230
Anglais : 790
Arabe : 1
Espagnol : 273
Italien : 45
Lettres classiques : 170
Lettres modernes : 733
Mathématiques : 950
Philosophie : 50
SES : 110
Sciences physiques et chimiques : 205
SVT : 257

Troisième concours du Capes : 62

Documentation : 15
Langue des signes française : 2
Anglais : 15
Mathématiques : 30

Capes interne : 648

Arts plastiques : 39
Documentation : 50
Éducation musicale et chant chorale : 8
Histoire et géographie : 60
Allemand : 25
Anglais : 118
Chinois : 12
Espagnol : 22
Lettres classiques : 12
Lettres modernes : 92
Mathématiques : 115
Philosophie : 10
SES : 15
SVT : 30



II) CAPET :

Le nombre total de postes offerts au titre de la session 2012 au concours externe et au concours interne de recrutement de professeurs certifiés en vue de l'obtention du Capet est fixé à 191 pour le concours externe et à 38 pour le concours interne.

La répartition se fait comme suit :

Capet externe : 191

Arts appliqués, option design : 8
Arts appliqués, option métiers d'arts : 4
Biotechnologies, option biochimie -génie biologique : 28
Biotechnologies, option santé environnement : 10
Économie et gestion, option communication, organisation et gestion des ressources humaines : 30
Économie et gestion, option marketing : 45
Sciences et techniques médico-sociales : 36
Sciences industrielles de l'ingénieur, option information et numérique : 30

Capet interne : 38

Biotechnologies, option biochimie— génie biologique : 3
Économie et gestion, option communication, organisation et gestion des ressources humaines : 6
Économie et gestion, option comptabilité et finance : 5
Économie et gestion, option marketing : 6
Hôtellerie—restauration, option production et ingénierie culinaires : 3
Sciences et techniques médico-sociales : 15